

SEANCE DU 27 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept mai, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT) (convocation du 19 mai 2020).

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Madame RENONCE-SEIGNEURET Maryline, Monsieur MBRENGA TEH NZOGNINN GAMBY Brossingo, Monsieur PLESSIS Laurent, Madame GIRARD Corinne, Madame VELLA Sophie, Monsieur BROCHARD Bruno, Monsieur GRARE Jean-Luc, Monsieur SERREAU Sébastien, Madame MAUPOU Emmanuelle, Monsieur BRUNEAU Patrice, Monsieur LEITE DE CARVALHO José, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE MEMBRES ADHERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : 11

EN EXERCICE : 11

QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 11

DATE DE LA CONVOCATION :

19 mai 2020

DATE D’AFFICHAGE :

20/05/2020

OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DES COMMUNES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'à la suite des élections municipales 2020, la Commune doit procéder à la désignation de ses représentants au sein des Assemblées délibérantes dont la commune est adhérente. Le Maire invite les membres du Conseil Municipal à élire les représentants. Considérant ce qui précède, Monsieur le Maire fait appel aux candidatures :

1) TERRITOIRE D'ENERGIE : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Monsieur GRARE Jean-Luc est candidat en tant que délégué titulaire
Monsieur BROCHARD Bruno est candidat en tant que délégué suppléant

Après en avoir délibéré et par vote à bulletins secrets :

- Est désigné en qualité de titulaire : Mr GRARE Jean-Luc (11 voix pour)
- Est désigné en qualité de suppléant : Mr BROCHARD Bruno (11 voix pour)

Le mandat des délégués est lié à celui du Conseil Municipal qui les a désignés.

2) EURE ET LOIR INGENIERIE (anciennement ATD) : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Monsieur GRARE Jean-Luc est candidat en tant que délégué titulaire
Monsieur PLESSIS Laurent est candidat en tant que délégué suppléant

Après en avoir délibéré et par vote à bulletins secrets :

- Est désigné en qualité de titulaire : Mr GRARE Jean-Luc (11 voix)
- Est désigné en qualité de suppléant : Mr PLESSIS Laurent (11 voix)

Le mandat des délégués est lié à celui du Conseil Municipal qui les a désignés.

3) SYNDICAT DU PAYS DUNOIS : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Monsieur GRARE Jean-Luc est candidat en tant que délégué titulaire
Monsieur BRUNEAU Patrice est candidat en tant que délégué suppléant

Après en avoir délibéré et par vote à bulletins secrets :

- Est désigné en qualité de titulaire : Mr GRARE Jean-Luc (11 voix pour)
- Est désigné en qualité de suppléant Mr BRUNEAU Patrice (11 voix pour)

Le mandat des délégués est lié à celui du Conseil Municipal qui les a désignés.

4) SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ET DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE DONNEMAIN MOLEANS SAINT CHRISTOPHE (S.I.R.P.S.) : 3 délégués

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'à la suite des élections municipales 2020, la commune doit procéder à la désignation de ses représentants au sein des Assemblées délibérantes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et notamment des Délégués au Syndicat Intercommunal Scolaire de Donnemain-Moléans-Saint Christophe.

Monsieur BROCHARD Bruno se porte candidat en tant que délégué titulaire,
Monsieur PLESSIS Laurent se porte candidat en tant que délégué titulaire,
Madame VELLA Sophie se porte candidate en tant que délégué titulaire,

Après en avoir délibéré et par vote à bulletins secrets :

- Est désigné en qualité de titulaire : Mr BROCHARD Bruno (11 voix pour)
 - Est désigné en qualité de titulaire : Mr PLESSIS Laurent (11 voix pour)
 - Est désignée en qualité de titulaire : Mme VELLA Sophie (11 voix pour)
- Le mandat des délégués est lié à celui du Conseil Municipal qui les a désignés.

5) SYNDICAT AUTORISE DES RIVERAINS DE LA CONIE : 1 délégué Titulaire

Madame RENONCE-SEIGNEURET Maryline se porte candidate en tant que délégué titulaire

Après en avoir délibéré et par vote à bulletins secrets :

- Est désignée en qualité de titulaire : Mme RENONCE-SEIGNEURET Maryline (11voix)

6) SITREVA EURE ET LOIR (Syndicat Intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets)

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'à la suite des élections municipales 2020, la commune doit procéder à la désignation de ses représentants au sein des Assemblées délibérantes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et notamment des Délégués au SITREVA 28 : **2 délégués Titulaires et 2 délégués Suppléants** :

Monsieur PLESSIS Laurent et Monsieur MBRENGA TEH NZOGNINN Gamby Brossingo se portent candidats en tant que délégués Titulaires,
Madame GIRARD Corinne et Madame RENONCE-SEIGNEURET Maryline se portent candidates en tant que déléguées Suppléantes.

Après en avoir délibéré et par vote à bulletins secrets :

- Sont désignés en qualité de Titulaires : Monsieur PLESSIS Laurent (11 voix) et Monsieur MBRENGA TEH NZOGNINN Gamby Brossingo (11 voix),
- Sont désignées en qualité de Suppléantes : Madame GIRARD Corinne (11 voix) et Madame RENONCE-SEIGNEURET Maryline (11 voix).

Le mandat des délégués est lié à celui du Conseil Municipal qui les a désignés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212802565-20200527-20200018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2020

Affichage: 10/06/2020

Le Maire,
B.BROCHARD



Moléans le 04 JUIN 2020

Le Maire, Bruno BROCHARD

